

qui pourraient être à la portée des ressources de tous les parents en général. Nous comprenons qu'à quelques exceptions près, ces ressources sont limitées. C'est pourquoi les prix sont aussi réduits que le permettent les dépenses absolument requises pour le fonctionnement de l'œuvre. En examinant nos conditions, publiées à une autre page de cet annuaire, les parents pourront se convaincre que la dépense faite pour le maintien de leurs enfants au Collège excède de très peu, si elle excède du tout, celle occasionnée dans la famille.

Vu la position isolée du Collège, les dépenses accessoires des enfants sont très minimes comparées à celles des enfants recevant leur éducation dans les villes.

Pour mieux faire comprendre les conditions faciles de notre maison, il n'est peut être point hors de propos d'ajouter que nos professeurs ne reçoivent point de salaire. Ce sont des Religieux qui ont embrassé la pauvreté volontaire et qui consacrent leur vie à la grande cause de l'éducation.

L'ANNÉE SCOLAIRE, EXAMENS, ETC.

L'année scolaire s'ouvre aux premiers jours de Septembre et se termine vers la fin de Juin.

L'année se divise en deux TERMES de cinq mois chacun. Tous les élèves doivent subir un examen à la fin de chaque terme.

Bien que les élèves soient reçus à toute époque de l'année, nous ferons observer qu'il est de leur plus grand intérêt d'être présents au commencement même des termes : c'est-à-dire dans la première semaine de Septembre ou de Février.

Sur le désir des parents, les élèves ont la liberté d'aller passer les vacances de Noël dans leur famille. Ces vacances commencent le 23 Décembre et finissent le 2 janvier. Tout élève qui ne sera point de retour au jour fixé sera privé des diverses récompenses distribuées à la fin de l'année.

Il n'y a point de vacances à Pâques.

Nous attirons d'une manière spéciale l'attention des parents sur l'extrême importance d'envoyer leurs enfants pour l'ouverture même des classes. Une absence de huit à dix jours peut paraître